

Mont Blanc

Attention : activité de survol trop importante actuellement dans le massif du Mont Blanc.

Plusieurs élus ont protesté vivement auprès du préfet et de la DGAC ; certains demandent la fermeture des sites d'atterrissage, ou encore l'extension de la zone d'interdiction de survol à l'ensemble du massif.

Limiter impérativement les vols dans ce secteur, appliquer plus que jamais la charte du pilote de montagne.

L'équipe AFPM



Association Française des Pilotes de Montagne